



Fédération Nationale
des Transports de Voyageurs

Département des Alpes Maritimes

FORUM EMPLOI PLIE /CANCA

Le 7 février 2008- Nice Acropolis

Intervention FNTV 06



1/ Le Secteur d'activités

Quelques chiffres 2006 :

- ◆ 271 établissements en PACA
 - Qui emploient 5669 salariés dont 4210 conducteurs
 - Et déploient une flotte de 3500 Autocars

- ◆ Dans le département des Alpes Maritimes
 - 79 établissements qui emploient 1 600 salariés

- ◆ Au plan National
 - 1 600 entreprises, 75 000 salariés, 40 000 autocars,
 - 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 36 000 communes desservies, 3 millions de scolaires transportées chaque jour
 - 1 milliard de personnes transportées chaque année.



1/ Le Secteur d'activités

Les activités des entreprises :

- ◆ **Le service public**
Lignes régulières et transport scolaire (sur le réseau départemental, 8 millions de voyageurs/an)
- ◆ **Le tourisme par autocar**
Les services occasionnels, les voyages à l'étranger, les excursions, le tourisme réceptif (croisières), le grand tourisme...
- ◆ **Le transport de personnel**



2/ Les caractéristiques essentielles de la ressource humaine (Région PACA 2006)

- ◆ 46 % des effectifs salariés dans des entreprises de 50 salariés et +,
- ◆ 43.5 % dans des entreprises de 10 à 49 salariés,
- ◆ 10.5 % dans des entreprises de moins de 10 salariés.
- ◆ 80 % des effectifs sont regroupés dans la famille conduite.
- ◆ La pyramide des âges : les + de 51 ans représentent aujourd'hui 32.2% des effectifs de conduite et les moins de 30 ans, 7% des effectifs de conduite.
- ◆ Les temps partiels représentent 21.3 % des effectifs de conduite
- ◆ La répartition homme/femme :
 - . 81.9 % d'homme
 - . 18.1 % de femme
- ◆ **La domiciliation des conducteurs (enquête emploi DRE/FNTV Mai 2003) :**
 - . 42% habitent à moins de 10km du centre d'exploitation
 - . 35% entre 10 et 50 km
 - . 23% au delà.



3/ Un projet : La Filière Excellence

- ◆ **Origine** : réponse à une demande quantitative et qualitative de recrutement
- ◆ **Caractéristiques** : un dispositif caractérisé par :
 1. Un renforcement des procédures de recrutement avec
Organisation d'informations collectives
Recours à la méthode de recrutement par simulation (mrs),
Évaluation psychotechnique et validation des entrées en formation par un jury professionnel,
 2. La désignation et la formation de tuteurs d'entreprise,
 3. Une refonte de l'offre de formation avec une augmentation significative du temps de formation, une évaluation continue des candidates et candidats conducteurs par l'organisme de formation et les tuteurs d'entreprise, une orientation qui tient compte des profils, projets et compétences des candidates et candidats conducteurs,
 4. Une valorisation des bons éléments avec un accès facilité aux coefficients 140 et 145v.

En fin de contrat, les stagiaires ayant réussi les évaluations, se verront proposer un contrat à durée indéterminée.



3/ La Filière Excellence (suite)

- ◆ **Comité de suivi** : Le suivi de la Filière est assuré par un Comité comprenant :
 - ◆ La FNTV 06
 - ◆ L'AFT,
 - ◆ L'ASSEDIC Côte d'Azur
 - ◆ L'ANPE et ses plates-formes de vocation,
 - ◆ Les PLIE et missions locales des Alpes Maritimes,
 - ◆ L'OPCA Transports,
 - ◆ La Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle,
 - ◆ La Mission Départementale aux droits des femmes et à l'égalité,
 - ◆ L'AFPA,
 - ◆ L'ADEF,
 - ◆ Le PLIE CANCA,
 - ◆ Le Conseil Général,
 - ◆ Handy job 06,
 - ◆ Et l'Union pour les Entreprises des Alpes Maritimes.
- ◆ **Déclinaison** : l'acte II de la Filière devrait concerner les personnels d'encadrement (Projet GEPC)
- ◆ **Résultats** : 58 candidats formés et recrutés dont 18 femmes ,soit un taux de recrutement féminin de 30%.



4/ Les besoins de recrutement des entreprises

Les pré-requis pour les métiers de la conduite

- ◆ L'âge 21 ans
- ◆ 23 ans pour les formations courtes en application du nouveau décret formation
- ◆ Le niveau d'études – niveau de base indispensable pour accéder au métier : lecture, écriture, calcul. Cependant pour 85% des entreprises, l'importance accordée à la détention d'un CAP ou BEP est forte
- ◆ Les qualifications et permis :
 - Permis B
 - Permis D + FIMO
 - CAP agent d'accueil et de conduite routière
 - TP conduite routière voyageurs



4/ Les besoins de recrutement des entreprises

Les compétences et comportements attendus par les entreprises

Les compétences :

- ◆ Les compétences liées aux véhicules
- ◆ Les compétences liées à l'activité commerciale



4/ Les besoins de recrutement des entreprises

Les compétences et comportements attendus par les entreprises (suite) :

Le comportement :

- ◆ Capacités de communication et de dialogue (attitude commerciale)
- ◆ Aptitudes physiques
- ◆ Capacités de travailler sous tension
- ◆ Présentation
- ◆ Sang-froid, patience
- ◆ Organisation, rigueur
- ◆ Autonomie
- ◆ Capacités à prendre des décisions
- ◆ Aptitudes relationnelles
- ◆ Prudence, sobriété.



5/ La Filière Excellence 2008

DEVENEZ CONDUCTEUR(TRICE) D'AUTOCARS !



VENEZ DECOUVRIR UN METIER QUI RECRUTE

Vous habitez les Alpes Maritimes, vous êtes âgé(e) au minimum de 21 ans
et êtes titulaires du permis B (VL).

Les professionnels du Transport de Voyageurs vous invitent à
Une journée de recrutement

le 26 février 2008 à 10h

à l'aéroport de Nice,
Centre d'affaire Terminal 1, salle New York.

◆ CONTACT : PLIE CANCA 4, rue Blacas - 06000 Nice ☎ : 04 92 47 73 50